

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 4 (1897)
Heft: 1

Rubrik: [À nos lecteurs]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

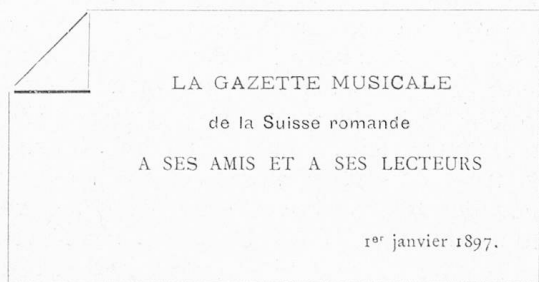
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GAZETTE MUSICALE

DE LA SUISSE ROMANDE

IV^e ANNÉE

7 Janvier 1897.



Le rôle de la critique

Lettre de M. ALFRED ERNST.

Lyon, 27 décembre 1896.

..... Le critique doit dire la vérité, ou ce qu'il croit être la vérité. Il doit parler selon sa foi artistique et selon ses impressions propres, « sans acception de personnes », pour reprendre un mot de l'Écriture!

Il doit la vérité aux amis comme aux ennemis. De sa part, il y aurait faiblesse à ne point oser signaler, dans l'œuvre d'un auteur qu'il aime, ce qui lui apparaît comme un défaut, une erreur, une lacune; et, en telle circonstance, l'auteur ferait preuve d'un petit esprit s'il prenait ombrage d'une critique de ce genre, faite de bonne foi, sans autre passion que le désir du mieux.

Vis-à-vis des auteurs, il est clair, d'autre part, que si le critique doit être franc, sincère, hardi même, il doit s'interroger longuement avant d'écrire, interroger surtout l'œuvre dont il va rendre compte. Non seulement toute mauvaise foi, toute partialité le déshonoreraient moralement, mais encore l'irréflexion, la hâte imprudente seraient des torts sérieux, dont il ne doit pas se rendre coupable. Il doit avoir le respect de la liberté artistique, et une *sympathie préalable* pour tout effort d'art: il doit se dire enfin que la production artistique a quelque chose de plus haut — j'allais dire de plus saint — que la critique artistique. S'il fait bien d'être sans pitié pour l'artiste indigne de ce nom, pour le marchand du Temple qui trafique d'un talent gratuitement donné par Dieu, il doit être indulgent pour le producteur sincère, et encourager celui-là tout en signalant ses erreurs. Si enfin il se trouve en présence d'une véritable et grande œuvre d'art, il doit se dire qu'il en est moins le juge que l'auxiliaire, le soldat, voire le serviteur.

Si l'indulgence est possible vis-à-vis de l'artiste qui se trompe, pourvu qu'elle ne fasse point tort à la franchise, il n'en saurait plus être question dans les rapports du criti-

que avec le public. Le critique a pour mission — étant placé au milieu des artistes divers et des œuvres d'art multiples — de suivre une méthode scientifique, impartiale, de procéder à des comparaisons, à des analyses, de dégager des idées générales, de mettre en évidence des relations historiques et esthétiques que l'artiste producteur n'a d'ordinaire pas à connaître. Mais c'est surtout vis-à-vis du public qu'il apparaît comme le soldat de l'œuvre d'art, combattant le bon combat, fonçant droit aux préjugés, aux conventions, aux routines, à tous les mensonges soi-disant artistiques. Il explique rationnellement, à tous, ce que l'artiste conçoit et réalise intuitivement, et si son influence est toujours infiniment moindre que celle de l'artiste et de l'œuvre d'art, elle existe néanmoins, elle doit être utile, elle l'est sûrement, pourvu que le critique ait le courage de tout dire.

ALFRED ERNST.



UN PEU DE CRAVACHE

Nos lecteurs trouveront ci-dessous — suivie d'une réponse — la lettre ouverte que nous annonçons dans notre dernier numéro, à propos de notre article intitulé « Un peu de cravache. » Si nous publions cette lettre, malgré sa longueur, c'est pour prouver à nos collègues genevois notre parfaite impartialité et notre désir sincère de vivre en les meilleurs termes avec tous les artistes genevois. Il en est qui m'ont écrit sur le même sujet des lettres d'une telle grossièreté de termes que je me ferais un vrai scrupule de les publier, quoiqu'elles puissent servir utilement ma cause. Mais nous donnons avec plaisir l'hospitalité à la lettre suivante dont l'auteur — d'une toute autre opinion que nous — sait rester sur le terrain de la courtoisie.

Un coup de vent, un tourbillon de poussière qui vous aveugle, on croit à un orage, point du tout; le tourbillon disparu, l'on s'aperçoit que le ciel est serein.

C'est l'impression que me font certains articles publiés dans la *Gazette musicale* et plus particulièrement les deux derniers qui ont pour titre « Un peu de cravache »; ils sont de notre collègue et ami Jaques-Dalcroze.